



Comité Social Administratif local (CSAL) du 09/04/2024

Le comité commence par la lecture de notre liminaire intersyndical au sujet de la prime centrale. Suite à la réponse honteuse de la Direction Générale, nous avons saisi la Directrice sur ce refus de reconnaissance du travail des agentes et des agents de la DSFIPE. La Directrice n'a pas fait de commentaire.

1 – Exécution Budgétaire 2023 :

Le service transverse a effectué un bon taux d'exécution du budget pour l'année 2023.

À nos questions, la direction a répondu :

– sur les charges de copropriété :

L'immeuble Breil II, où se situe la DSFIPE, est inclus dans la copropriété des logements qui se situent derrière la DSFIPE. Le règlement de copropriété étant ce qu'il est, la DSFIPE est redevable des charges de copropriété pour l'entretien du parc derrière le bâtiment auquel nous ne pouvons pas accéder ! La Direction nous a répondu que ce statut, à certes des coûts, mais va permettre l'installation d'agglô, pour les futurs travaux des fenêtres, sur ladite copropriété.

– sur l'achat de Licence EXCEL :

La mise à jour des nouvelles licences pour la sécurité informatique est à la charge de chaque direction. Bien que Libre Office nous soit imposé, nos partenaires, tant le MEAE que le SRE et la BDF utilisent Excel ! De même des nouveaux applicatifs métiers fonctionnent uniquement avec Excel.

Il est encore loin le temps où tous les services de la fonction publique pourront travailler avec uniquement des licences libres de droit pour faire des économies.

2 – Prévision Budgétaire 2024 :

Malheureusement, les 10 milliards d'économies annoncé par notre ministre est une réalité des plus concrètes pour notre direction. Pour 2024, la baisse des crédits est déjà acté. La part agent a diminuée une première fois de 2,42 % suivant les effectifs au 1^{er} septembre 2023 (environ 8 000 euros). Et une baisse supplémentaire de 5 % par agent s'ajoute (environ 17 000 euros). En comparant les années 2023 et 2024, le budget la direction est donc imputé d'environ 25 000 euros.

Toutefois, la Directrice était ravie de nous apprendre l'achat d'un véhicule électrique pour la DSFIPE. La livraison ne serait tardé... Vivement que nous puissions tous faire un tour de quartier avec !

Dans les coûts prévisionnels à la baisse, nous avons les frais bancaires dus à la banque Algérienne BADR (Banque Agricole du Développement Rural). À chaque acte de gestion, la DSFIPE doit 1,20 € à la BADR, seule banque partenaire pour le paiement des pensions en Algérie.

Alors certes le nombre de pensionné devrait diminuer au vu de leur âge. Mais le passage en 2024, des paiements des pensions trimestriel en mensuel va quand même alourdir la note !

Dans les coûts prévisionnels à la hausse, nous avons la prestation nettoyage. L'augmentation est due à la révision des prix du contrat et une évolution des prestations.

Nos locaux seront beaucoup plus propres et mieux entretenus que les années passées. La propreté de

nos sols neufs est un enjeu collectif. À vous de constater... si c'est réellement le cas.

La journée de cohésion pour 2024 :

Au vu des coupes budgétaires, la décision de faire ou non cette année une journée de cohésion reste en suspens. La seule et unique révision budgétaire est prévue en septembre. Cela implique au vu des délais budgétaires que la décision soit actée pour fin juin.

3 – Formation Professionnelle

La Directrice c'est dit attachée à la démarche de formation des agents pour le bien être dans leur poste. Des formations dites « maison » sont aussi proposées. Dans les échanges qui ont suivi, il a été évoqué la préparation du concours de Contrôleur première classe. En effet, c'est le seul concours qui n'a pas de préparation au niveau national ! Il est envisagé de faire une formation au niveau local.

Pendant la période de fermeture de Chorus, des formations dépenses seront réalisées.

Il a été souligné que l'application Sémaphore, n'était pas des plus faciles dans son utilisation. La Direction nous a indiqué que des paliers de mise à jour sont régulièrement effectués, dont le dernier en date a été fait au mois de mars.

4 – Renouvellement des passeports à distance

Depuis peu, le service Recette a une nouvelle mission : la prise en charge de l'achat des timbres dématérialisés pour les passeports à renouveler à l'étranger. Jusqu'en mars 2025, une expérimentation uniquement sur deux pays, Portugal et Canada, est en cours. Cette commande demandée par le gouvernement, n'a pas soulevé beaucoup d'enthousiasme dans sa mise en œuvre. Les démarches sont très contraignantes. Par conséquent, il y a beaucoup d'abandon et très peu de personnes vont jusqu'au bout du parcours.

Toutefois, au niveau emploi, un possible transfert d'ETP (Équivalent Temps Plein) entre le MEAE vers la DSFIPE pourrait être effectué.

5 - Chantiers immobiliers

Ce qui est enfin fini :

Les sols des parties communes ! Profitons-en et prenons en soin !

Car nous ne sommes pas près d'avoir à nouveau des crédits pour faire le reste des sols.

Pour les travaux à venir, voici notre liste en partant du sommet pour rejoindre les profondeurs de l'immeuble :

- pose d'un garde-corps sur le toit (date prévisionnelle mi-mai 2024)
- déplacement d'une cloison au 2^e étage (en cours de réalisation). Le calendrier prévisionnel pour l'emménagement dans les nouveaux bureaux des services SCB/CR pour le 24/26 avril et DD/DICOM pour le 29/30 avril.
- diagnostique avec caméra dans la conduite d'évacuation des eaux de pluies pour l'infiltration du sous-sol (prochainement). Ainsi le rapport pour savoir pourquoi nos collègues du BIL écope des poubelles de 200 litres d'eau régulièrement va enfin pouvoir être conclus.

Ce qui arrivera un jour peut-être : nos fenêtres !

Alors à ce stade, toutes les entreprises candidates ont déposé leurs dossiers. La phase de négociation avec la DG est en cours. Donc là on attend et on croise les doigts pour avoir un début de chantier, au moins en 2024.

Accessibilité et aménagement PMR (Personne à Mobilité Réduite):

À notre question sur l'accès du bâtiment pour nos collègues en situation de handicap, il nous a été répondu que les études avaient été faites et même calculées en termes de coût pour un accès PMR sur le côté parking, avec monte charge, réduction du degré de la pente et ouverture avec des portes automatisées.

Par contre, à la question à quand une réalisation concrète d'un accès aux normes, la direction nous a répondu manque de budget et le peu d'utilisation qu'il en sera fait. Bref une administration inclusive, pour les autres mais manifestement pas à la DSFIPE. Sauf pour les toilettes du rez-de-chaussée, qui ne sont certes pas aux normes, mais dont les travaux pourraient être budgétairement réalisables. Donc nos collègues pourront aller faire pipi tranquillement, mais après avoir gravi une pente fortement inclinée non adaptée à leurs fauteuils !

6 - Point sur les effectifs

Sur le TAGERFIP (tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques), à la DSFIPE nous avons 175 ETP (Équivalent Temps Plein).

Nous avons déjà interpellé la Direction dans notre liminaire de janvier dernier, sur la différence entre les effectifs réels et celui qui est indiqué sur le papier. La photographie des effectifs au 15/04/2024, indique un déficit de 10 ETP réparti de la manière suivante moins quatre B et moins sept C. Précision importante pour ce calcul, les 11 B stagiaires sont déjà pris en compte dans les effectifs !

Pour les A, les 17 emplois sont pourvus. Toutefois, la Direction rappelle qu'un emploi de catégorie A en plus est bien acté. Donc il manque aussi le bonus du A supplémentaire.

Les mouvements de mutations ne sont pas encore sortis (de fin avril à mi-mai). Le recrutement des contractuels nécessaire sera effectué après.

Pour autant, la Direction indique que les effectifs tout au long d'une année sont en dents de scie, entre les arrivées (de moins en moins nombreuses) et les départs (concours, détachement, retraites, mutation...).

La Direction argumente sur la promotion de la mobilité entre les administrations fait qu'il y a un fort turn-over. Le constat est qu'il y a un fort taux de départ mais pas beaucoup d'arrivée. Il y a un sentiment de fatalité avec l'expression utilisée « c'est la vie administrative ! ». Quand la question de l'attractivité ressort, et qu'une prime assimilée centrale pourrait être un plus pour la DSFIPE, le débat se clos sur la décision de non-recevoir de la DG.

Entre la réalité des services en manque d'effectif et le non recrutement à hauteur des besoins, Solidaires Finances Publiques dénonce encore et toujours un réel retour des emplois à hauteur du TAGERFIP tout au long de l'année !

Autre sujet sensible, l'avenir du service DICOM. À la fin d'une audio, le service de l'armée a indiqué reprendre la gestion sur la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Gabon par leur propre service en France. Seul deux gestions seraient attribuées au service DICOM, Djibouti et les Émirats-Arabo-Unis. À ce sujet la Direction, indique que c'est une décision qui leur ait imposé à l'horizon 2025. Le flou reste de mise et rien n'est arrêté officiellement. Affaire à suivre !

Enfin, une fiche de poste pour un adjoint B pour le service de DD (Dépense Déconcentré) sera bientôt mise en ligne.

7 – En point divers :

Télétravail :

Pour faire un bilan, des groupes de travail au niveau national vont être mis en place. Dans l'attente de leurs conclusions, la Directrice ne s'avance pas sur les pratiques interne de la DSFIPE concernant le télétravail.

DUERP :

La note est sortie vendredi dernier ! Il était temps ! Donc les réunions de services devraient normalement débiter.

Mai à Vélo :

Une action pour l'utilisation du vélo sera menée à la DSFIPE. Les modalités n'ont pas été précisées. Surprise à venir !